

Concours international de bateaux écoresponsable

La HE-Arc remporte l'HydroContest !

La Haute École Arc Ingénierie a réalisé un véritable exploit, ce matin à Lausanne, en remportant la première édition de l'HydroContest, dans la catégorie reine du «Transport de masse». Fabriqué au Parc technologique de Saint-Imier, son catamaran CH-Arc a battu le bateau de l'EPFL en finale. Les onze autres équipes en lice venaient de hautes écoles de trois continents.

Certes, le groupe Énergie et Mobilité de la HE-Arc Ingénierie n'en est pas à son coup d'essai, lui qui aligne ses Consomini au Shell Eco-marathon depuis 12 ans. Mais qui aurait pensé que son catamaran fabriqué au Parc technologique de Saint-Imier remporterait la première édition de l'HydroContest, au nez et à la barbe de bateaux conçus dans les laboratoires de l'EPFL et de hautes écoles françaises, australienne ou néerlandaise ?

C'est pourtant ce qui est arrivé ce matin au large de Dorigny, à Lausanne. Après avoir passé avec succès la phase de qualifications mercredi et les quarts de finale vendredi, la HE-Arc Ingénierie a passé le cap des demi-finales puis remporté la grande finale contre l'EPFL.

La fiabilité et le contrôle ont fait la différence

«Nous sommes surpris d'avoir pu battre le bateau de l'EPFL, car il est très rapide», commente Rachel Simonetta, cheffe d'équipe et étudiante de 3^{ème} année en Conception de systèmes mécaniques à la HE-Arc. «La différence s'est faite au niveau du pilotage; notre bateau est fiable et très contrôlable.»

Créer le bateau le plus rapide et le moins gourmand en énergie, tel était le défi lancé par le bureau d'études Hydros aux hautes écoles du monde entier. Treize équipes ont eu le courage de le relever: quatre de France, deux du Brésil, deux de Colombie, une d'Australie et une des Pays-Bas, ainsi que les trois de Suisse (EPFL, Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg et HE-Arc Ingénierie).

Elles devaient concourir dans deux catégories: «Embarcations personnelles» (20 kg de lest) et «Transport de masse» (200 kg de lest). Chaque équipe avait reçu un moteur électrique et une batterie. Pour le reste, les étudiants disposaient d'une grande liberté dans la conception de leur bateau, dont les dimensions ne devaient toutefois pas dépasser 2.5 x 2.5 x 2 mètres.

L'équipe dirigée par Rachel Simonetta et Thierry Robert, professeur responsable du groupe Énergie et Mobilité de la HE-Arc Ingénierie, avait opté pour un catamaran à «foils», ailes immergées permettant au bateau de s'élever hors de l'eau.

La HE-Arc en finale de l'autre catégorie ce dimanche

Ces «foils» n'ont toutefois été utilisés que lors des courses de la catégorie «Embarcations personnelles», dans laquelle la HE-Arc Ingénierie s'est également distinguée cet après-midi, en battant la redoutable équipe australienne en demi-finale et en se qualifiant ainsi pour la finale de cette catégorie, qui aura lieu ce dimanche matin.

Le trophée «HydroContest Efficiency» catégorie «Transport de masse» sera remis

ce dimanche vers 15h à l'équipe de la Haute École Arc Ingénierie par la marraine de l'épreuve, Claudie Haigneré, première spationaute française et présidente d'Universcience. La HE-Arc Ingénierie recevra-t-elle également le trophée de la catégorie «Embarcations personnelles» ? Réponse ce dimanche matin.

Le programme du dimanche 27 juillet

Dès 10h : Dernière demi-finale puis finale de la catégorie «Embarcations personnelles»

Dès 11h00 : Long Distance Race (parcourir la plus longue distance possible en utilisant l'énergie de la batterie)

15h00 : Remise des trophées et cérémonie de clôture

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Thierry Robert

Professeur HES, responsable du groupe Energie et Mobilité de la HE-Arc

Mobile: 076 557 13 54

thierry.robert@he-arc.ch

ou

Rachel Simonetta

Etudiante de 3^{ème} année en Conception de systèmes mécaniques à la HE-Arc

Mobile: 077 462 19 16

rachel.simonetta@he-arc.ch

ou

Serge-André Maire

Assistant en communication de la Haute Ecole Arc Ingénierie

Mobile: 076 557 13 29

serge-andre.maire@he-arc.ch

www.hydrocontest.org

Saint-Imier, le 26 juillet 2014